



La Délégation générale à la sûreté nationale va mettre à la disposition des usagers, d'ici le jeudi 03 octobre 2022, 3 millions de Carte nationale d'identité (CNI).

Un ouf de soulagement pour ces millions de camerounais qui, attendent depuis plusieurs années le précieux sésame.

Les autorités avaient procédé à la mi-2016 à une refonte totale du système d'identification et de fabrication des nouveaux titres dans le but de renforcer la sécurité sur le territoire, en luttant en particulier contre l'usurpation d'identité et la fraude documentaire.

Seulement, l'opération qui avait bien démarré avec la mise en circulation de cartes biométriques comportant des photos couleur au laser a vite montré ses défaillances.

La nouvelle de la disponibilité de 3 millions de Carte nationale d'identité (CNI) a rapidement été saluée par la militante politique, Anne Féconde Noah, par ailleurs initiatrice du challenge « Je veux ma CNI ».

DÉBUT DE BONNE NOUVELLE, MAIS NOUS RESTERONS CONCENTRÉS ET

VIGILEANTS.

La DGSN s'est engagée à accélérer la production des CNI afin de libérer les dossiers en attente. 3 millions de CNI devraient être produites d'ici Jeudi. Cette production intensive a commencé hier Lundi, elle devrait se poursuivre jusqu'à la décongestion totale du centre de production, et des CIATS qui détiennent des milliers de demandes par devers eux. La société chargée de la distribution devra faire preuve de dynamisme et de patriotisme pour qu'à partir de Vendredi, les CIATS soient inondés de CNI, dans les localités environnantes, et que dès Lundi de la semaine prochaine, ce soit la même situation sur toute l'étendue du territoire de la République. Cette préoccupation citoyenne na passe pas inaperçue ... néanmoins, nous resterons concentrés, prudents, et vigilants pour nous assurer qu'aucun relâchement de reviendra plonger des millions de citoyens dans le grand ambaras que suscite la crise de la CNI. Il va donc rester 5 points essentiels sur lesquels une attention particulière devra être portée par les citoyens et les services compétents de la DGSN: 1-La situation de notre compatriote FONDIKOU Daouda. 2-La réception des demandeurs dans les CIATS par les agents, chargés de fouiller les lots de cartes pour les remettre aux citoyens , ou tout au moins les renseigner; 3-Le traitement des cas de doubles identités avérés. Il y lieu de préciser que quelques fois, la double identité est évoquée du fait des erreurs matériels commises par les agents lors de l'enrôlement. Mais ici, je parle davantage des cas ou la DI est établie; 4-Le traitement des requêtes par les services compétents du CNPTI, pour les citoyens qui en introduisent. Ces requêtes qui sont reçues et disparaissent, il faut en sortir définitivement ; 5-Le caractère confus des réponses données par les plateformes digitales de la DGSN, lorsqu'on y introduit des numéros de récépissés pour avoir des renseignements ;... Restez concentrés, focalisés, et continuez de suivre les recommandations de la campagne citoyenne je veux ma CNI, jusqu'à ce que les automatismes pertinents soient mis en place au niveau des services compétents de la DGSN.

Anne Féconde NOAH